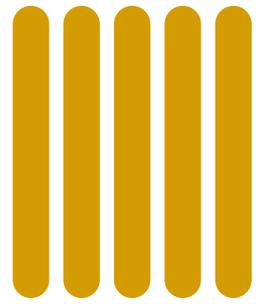


Un plan d'actions pour tous les Livryens
en faveur du développement durable



LIVRY-GARGAN AGENDA 21 « HORIZON 2030 »

2021-2026

Édition 2023



Chères Livryennes, chers Livryens,

Depuis 2015, la majorité municipale avait à cœur d'inscrire Livry-Gargan dans une démarche de développement durable. Conscients de l'importance d'inscrire cette notion dans la politique municipale, nous avons souhaité impulser une véritable dynamique collective en faveur d'un développement responsable et harmonieux.

La publication, en 2016, de l'Agenda 21 a permis de structurer notre action autour de 6 axes stratégiques et d'élaborer un plan d'actions ambitieux visant à préserver la nature et la biodiversité de notre commune tout en développant une politique sociale inclusive. L'élaboration de ce document avait notamment été l'occasion d'un travail partenarial entre les services communaux, les élus et les Livryens autour d'actions à mener pour améliorer notre quotidien.

Chaque année, nous souhaitons renforcer cet engagement et faire du développement durable le fil conducteur de notre mandat.

Après 5 ans de mise en application, notre Agenda 21 se devait d'être évalué et réactualisé.

Élaboré en concertation avec les élus et les citoyens, l'Agenda 2030 est désormais opérationnel et s'inscrit dans la continuité de cet engagement. Il vise à impulser une dynamique collective pour mettre en place des solutions créatives qui répondent aux principaux enjeux sociaux et environnementaux de notre décennie. Il concrétise notre volonté de respecter l'environnement, préserver notre cadre de vie et améliorer le bien-être de chacun.

Au fil de ces pages, vous pourrez remarquer que le développement durable est un élément transversal que nous inscrivons au cœur de nos actions. Loin d'un catalogue de bonnes intentions, il reflète notre volonté d'une nouvelle gouvernance pour des projets respectueux de la planète mais aussi des générations futures.

Bonne lecture !



Henri Carratala

Adjoint au maire en charge
du développement durable et de la propreté

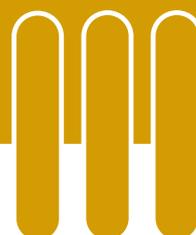
Pierre-Yves Martin

Maire de Livry-Gargan
Conseiller Départemental



Sommaire

| | |
|---|-------|
| 📄 L'Agenda 21 « Horizon 2030 » : transformer le territoire de manière égalitaire | p. 3 |
| 📄 Élaborer l'Agenda 21 « Horizon 2030 en collaboration avec les partenaires du territoire | p. 4 |
| 📄 Un plan d'actions adapté aux spécificités de la ville | p. 5 |
| 📄 Présentation du plan d'action | p. 6 |
| • Axe 1 : une ville nature au développement et à l'urbanisme responsables | p. 6 |
| • Axe 2 : une ville résiliente face au changement climatique | p. 7 |
| • Axe 3 : une ville attractive accueillant les nouvelles mobilités | p. 8 |
| • Axe 4 : une ville solidaire | p. 9 |
| • Axe 5 : une ville éco-responsable | p. 10 |
| • Axe 6 : une ville exemplaire | p. 11 |





L'Agenda 21 « Horizon 2030 » : transformer le territoire de manière égalitaire



Consciente de l'urgence climatique, la ville de Livry Gargan a adopté son Agenda 21 « Horizon 2030 » en décembre 2021. L'outil Agenda 21 défini lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992 vise à lutter contre l'effet de serre, préserver la nature et la biodiversité mais aussi agir en matière économique et sociale. En septembre 2015, l'ensemble des chefs d'Etat ont adopté dix-sept « Objectifs de Développement Durable » (ODD) formant l'« **Agenda 2030** ».

L'Agenda 2030 est une nouvelle approche territoriale de l'Agenda 21. Il permet d'intégrer à la stratégie communale de nouvelles parties prenantes ainsi que d'identifier de nouvelles solutions pour le territoire. La vision de l'Agenda

2030 intègre un développement durable reposant sur la justice sociale, la croissance économique, la paix et la solidarité ainsi que la préservation des écosystèmes. Le plan d'actions définit une trajectoire collective à horizon 2030 pour atteindre, au XXIème siècle, un monde dont le « développement répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». A la différence de l'Agenda 21, les Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 renforcent les enjeux pour la lutte contre les inégalités. Il s'organise autour des « 5P » : **Planète, Populations, Prospérité, Paix et Partenariats**.



Les 17 ODD

- ▀ L'Agenda 21 « Horizon 2030 » est un véritable outil stratégique de cadrage, de suivi, de mise en œuvre et d'évaluation de la politique de développement durable de la ville.
- ▀ La ville souhaite concilier les intérêts économiques, sociaux et environnementaux dans son Agenda 21.





La réalisation du plan d'actions repose sur la concertation des acteurs du territoire. La ville a donc réalisé différentes phases de **concertation** pour construire son Agenda 21 « Horizon 2030 » :

• Des ateliers de travail avec les services internes

Dans un premier temps, un travail interne a été réalisé avec les services permettant de dresser un **état des lieux** des actions mises en place depuis 2016 et des **perspectives** pour les années 2021 à 2027. Puis, dans un second temps, les référents Agenda 21 des services ont eu l'occasion d'échanger lors d'ateliers de travail afin d'élaborer les fiches actions du futur programme d'actions. Les services ont ainsi pu planifier la mise en œuvre des actions à réaliser : les services pilotes, les échéances, les partenaires et le budget associés aux projets.

• Séminaire avec les élus

Les élus ont été invités à s'exprimer lors d'un séminaire permettant ainsi de prioriser les **objectifs** et **actions** proposés. Plusieurs thématiques ont été abordées lors du séminaire : les mobilités, l'habitat et les énergies renouvelables, l'environnement et la consommation responsable.

• Atelier avec le Conseil Local de la Jeunesse (CLJ)

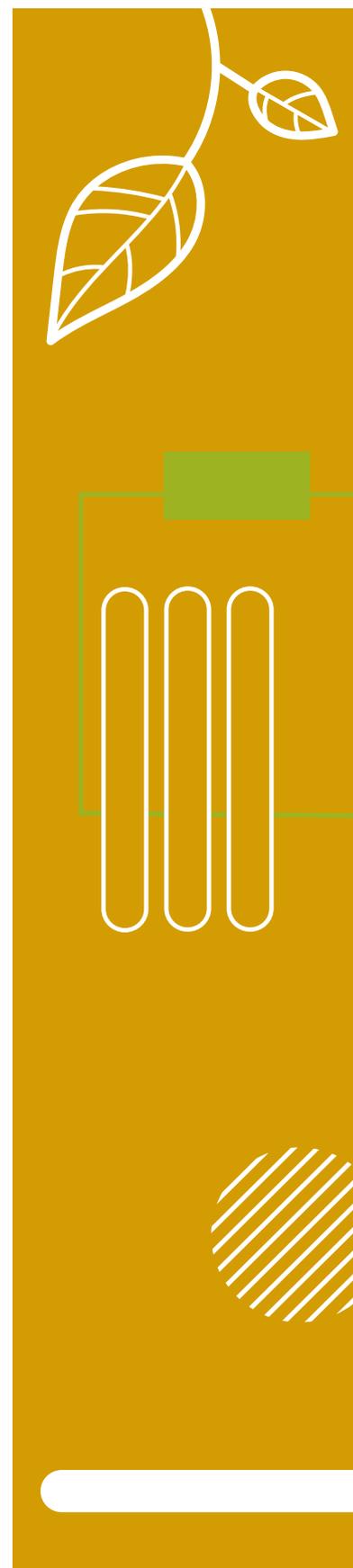
L'atelier avec le Conseil Local de la Jeunesse a été l'occasion de partager un niveau d'information commun sur le changement climatique et de mener une réflexion sur l'impact des comportements des livryens sur le réchauffement de la planète. Ce temps d'échange a permis d'évoquer les actions possibles à mettre en place localement. **Le CLJ a voté deux thématiques prioritaires** : consommer responsable, redonner la place à la nature en ville.

• Atelier avec le Conseil Economique Social et Environnemental Local (CESEL) et les référents Agenda 21 des conseils de quartier

Il a été présenté les pistes de réflexion travaillées avec les services et les élus au CESEL ainsi qu'aux référents Agenda 21 des conseils de quartiers. Ces derniers ont été invités à travailler sur des actions concrètes à mettre en œuvre et ainsi **alimenter le plan d'actions**.

• Concertation par voie dématérialisée avec les partenaires

Les partenaires extérieurs ont été informés et appelés à contribuer au plan d'actions de manière dématérialisée. **Six partenaires** ont contribué au plan d'actions.





Un plan d'actions adapté aux spécificités de la ville

La ville a souhaité s'engager dans un programme d'actions ambitieux qui s'inscrit dans la feuille de route horizon 2030 adoptée par les membres de l'ONU en 2015. Chaque action du programme de la ville intègre les Objectifs du Développement Durable auxquelles la ville répond.

Le plan d'actions se décline comme suivant :

- **6** axes stratégiques structurent l'Agenda 21
- **19** objectifs
- **45** actions pour mettre en œuvre la transition écologique et énergétique sur le territoire.

Et d'autres actions encore



Préserver le cadre de vie et la biodiversité



Améliorer la santé des Livryens



Encourager les modes de consommation responsables



Favoriser le lien social et intergénérationnel



Favoriser les mobilités douces et propres





PRÉSENTATION DU PLAN D' ACTIONS



Axe 1 : une ville nature au développement et à l'urbanisme responsables



Contribution de l'axe 1
aux Objectifs du Développement Durable (ODD) :



Objectif 1 : Renforcer la nature en ville

- Augmenter la végétalisation du territoire contribuant à l'adaptation au changement climatique et à l'amélioration du cadre de vie
- Accroître la capacité du territoire à capter le carbone

Objectif 2 : Favoriser la biodiversité sur le territoire

- Sensibiliser et communiquer sur les enjeux de préservation de la biodiversité et des espaces verts
- Généraliser les pratiques respectueuses de l'environnement pour l'entretien des espaces verts
- Aménager le territoire en limitant la pression sur l'environnement et en s'appuyant sur la Trame Verte et Bleue

Objectif 3 : Valoriser et investir les espaces naturels de proximité

- Aménager les espaces de nature pour les rendre accessibles au public et attractifs
- Développer un projet urbain et paysager autour du lac de Sévigné

Pourcentage d'avancement des actions : 63%

Quelques exemples d'actions réalisées :

- Renouvellement des 4 fleurs du label villes et villages fleuris en 2023
- Réalisation des inventaires faune et flore de l'atlas de la biodiversité sur la ville (2023)
- 5 classes ont pu profiter de projets pédagogiques sur la biodiversité animés par l'association la Ligue pour la Protection des Oiseaux en 2023
- Signature de la charte Métropole Nature (2021)



Nos partenaires :

LPO, associations, conseils de quartiers, Conseil Départemental du 93, Région IDF, ECT, Placoplatre, Région IDF, Agence des Espaces Verts, Métropole du Grand Paris, Grand Paris Express, Agence Régionale pour la Biodiversité, Ministère de l'Economie et du Tourisme

Indicateurs d'avancées :

Réalisation des aménagements, nombre de campagnes de communication, budget électricité pour l'éclairage public (kwh/hab), M³ d'économie d'eau effectuée, surface d'espaces verts en gestion différenciée, Superficie (ha ou %) d'espaces verts créés, Part de biodiversité supplémentaire, Part d'aires protégées





Axe 2 : une ville résiliente face au changement climatique



Contribution de l'axe 2 aux Objectifs du Développement Durable (ODD) :



Objectif 4 : Diminuer l'impact environnemental de l'habitat

- Rénover l'habitat collectif
- Rénover l'habitat pavillonnaire
- Sensibiliser les livryens aux écogestes et aux énergies renouvelables

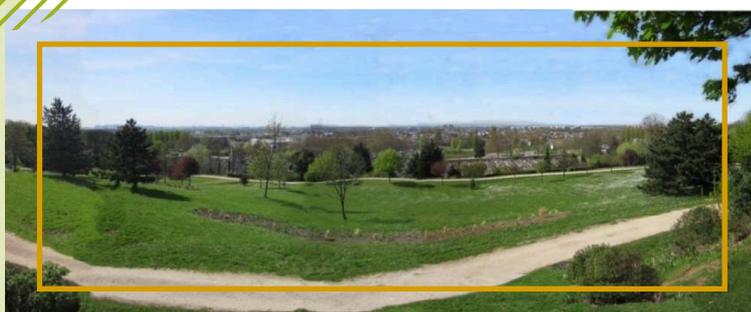
Objectif 5 : Adapter le territoire au changement climatique à travers l'aménagement

- Favoriser les projets de construction et de rénovation exemplaires
- Intégrer les critères environnementaux dans les projets d'aménagement en cohérence avec le PLUi
- Lutter contre les îlots de chaleur

Pourcentage d'avancement des actions : 32%

Quelques exemples d'actions réalisées :

- Mise en place des permanences pour accompagner les livryens dans leur projet de rénovation énergétique de leur logement (2023)
- Approbation du PLUi imposant des conditions d'utilisation des sols visant à préserver les espaces de pleine terre (2023)
- Réalisation du diagnostic de vulnérabilité à la chaleur sur le quartier Gargan : 3 sites ont été identifiés pour être aménagés en îlots de fraîcheur (2022)



Nos partenaires :

ALEC MVE, Dorémi Rénovation, Métropole du Grand Paris, Grand Paris Grand Est, entreprises du BTP, ANAH, MGP, DRIHL CMA, Associations, Bailleurs sociaux, Conseils de quartiers, ENEDIS, SIPPEREC, Aménageurs, Seine Saint Denis Habitat, SAGE, Agence de l'Eau Seine Normandie.

Indicateurs d'avancées :

Nombre d'actions de communication, nombre de copropriétés accompagnées, économies d'énergie et de GES générées par les conseils, nombre de ménages accompagnés, nombre de bâtiments rénovés, évolution de la production d'énergie solaire, superficie d'espaces en pleine terre et végétalisés (% ou ha), économie d'eau réalisée et économie d'énergie, espaces verts et espaces de pleine terre créés.





Axe 3 : une ville attractive accueillant les nouvelles mobilités

Contribution de l'axe 3 aux Objectifs du Développement Durable (ODD) :



Objectif 6 : Organiser et planifier les mobilités sur le territoire

- Elaborer un diagnostic de mobilité
- Elaborer une politique de stationnement volontariste

Objectif 7 : Encourager les mobilités décarbonées

- Promouvoir l'intermodalité et les transports alternatifs à la voiture individuelle
- Améliorer la qualité de l'air

Objectif 8 : Encourager les mobilités actives

- Développer le réseau piétonnier
- Développer le réseau et les infrastructures cyclables

Objectif 9 : Réduire l'impact environnemental des flux de transport de marchandises

- Optimiser la logistique et la gestion des flux de marchandises sur le territoire



Pourcentage d'avancement des actions : 85%

Quelques exemples d'actions réalisées :

- Mise en place de deux navettes électriques sur la ville (depuis 2022)
- Plus de 100 points d'accroche vélos ont été installés (2023)
- Plus de 5 km de pistes cyclables ont été aménagées dans le cadre du plan vélo communal
- Mise en place du savoir rouler à vélo dans les écoles (2023)
- 6 sites sont équipés de borne de recharge pour véhicules électriques (2023)

Nos partenaires :

Grand Paris Grand Est, Région Ile-de-France, Direction de la Sécurité Routière du Ministère de l'intérieur, Aménageurs, Promoteurs, Bailleurs, SIGEIF, Habitants, Entreprises, Département 93, Grand Paris Grand Est, Ile-de-France Mobilités, RATP, Transvdev, Métropole du Grand Paris, Grand Paris Express, AirParif.

Indicateurs d'avancées :

Nombre d'actions de communication et d'événements, nombre de navettes électriques, nouvelles lignes de transport, fréquence en heure de pointe, % de linéaires de voiries dédiés aux transports en commun/TCSP, nombre de bornes de recharge électrique installées, Km de pistes réalisés, nombre de stationnements créés.





Axe 4 : une ville solidaire



Contribution de l'axe 4
aux Objectifs du Développement Durable (ODD) :



Objectif 10 : Favoriser un développement local responsable

- Relocaliser la production alimentaire et promouvoir les circuits courts
- Favoriser une alimentation durable dans la restauration scolaire
- Identifier et valoriser les initiatives de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Objectif 11 : Mener la transition du territoire de manière participative

- Associer les citoyens au développement durable de manière intergénérationnelle
- Elaborer un projet éducatif local
- Lutter contre les îlots de chaleur

Objectif 12 : Limiter et valoriser la production des déchets

- Valoriser les biodéchets
- Encourager le réemploi



Pourcentage d'avancement des actions : 81%

Quelques exemples d'actions réalisées :

- Conventionnement en 2022 avec la société Voltalis pour diminuer les consommations d'énergie dans les foyers chauffés à l'électricité (310 logements équipés en 2023)
- Ateliers de sensibilisation pour les accueils de loisirs et les seniors sur l'environnement (2022)
- L'ensemble des biodéchets des restaurants scolaires sont collectés
- Des ateliers développement durable ont été menés en 2023 avec l'ensemble des conseils de quartiers
- Organisation de la fête du printemps (2022 -2023)



Nos partenaires :

Métropole du Grand Paris, Sodexo, Conseil Départemental du 93, Grand Paris Grand Est, Associations, ADEME, Région Ile-De- France, SAFER, DRIAAF, Agence des Espaces Verts, Groupe SOS, Département 93, Pôle Emploi, CAP Emploi, Education Nationale.

Indicateurs d'avancées :

Quantités de gaspillage alimentaire en restauration collective par repas servi (volume de biodéchets), % d'élèves concernés par une démarche de sensibilisation, nombre de communication au grand public, nombre d'exploitations agricoles sur le territoire, nombre de familles accompagnées par l'épicerie solidaire, % de produits locaux dans la restauration collective, tonnes de déchets évités.





Axe 5 : une ville éco-responsable



Contribution de l'axe 5
aux Objectifs du Développement Durable (ODD) :



Objectif 13 : Accompagner les entreprises et les commerçants dans la transition écologique et énergétique

- Elaborer un diagnostic des entreprises engagées dans la transition, partager la stratégie, les connaissances et les enjeux
- Expérimenter un projet d'écologie industrielle (EIT) et territoriale en partenariat avec Grand Paris Grand Est
- Mobiliser et accompagner les entreprises et commerçants dans la démarche développement durable et de propreté urbaine

Objectif 14 : Développer les énergies renouvelables sur le territoire en se référant au Schéma Directeur des Energies de la Métropole du Grand Paris

- Etudier l'opportunité de développer les projets de géothermie
- Améliorer la qualité de l'air

Objectif 15 : Rendre la Zone d'Activité Economique exemplaire en matière environnementale

- Requalifier la ZAE



Pourcentage d'avancement des actions : 20%

Exemple d'action réalisée :

- Permanences tenues par la Chambre des Commerces et de l'Industrie pour la transition écologique et énergétique des commerces et entreprises en 2022

Nos partenaires :

Entreprises et commerçants, CCI, Grand Paris Grand Est, Métropole du Grand Paris, ADEME, CMA, Région Ile-de-France

Indicateurs d'avancées :

Nombre de commerçants adhérents à l'association, nombre d'entreprises s'engageant dans la démarche, nombre d'actions de communication, pourcentage d'espaces végétalisés, infrastructures pour les mobilités douces, label et certificat obtenu, nombre de bâtiments rénovés, création de la charte





Contribution de l'axe 6
aux Objectifs du Développement Durable (ODD) :



Objectif 16 : Impulser la transition énergétique du patrimoine bâti

- Elaborer une stratégie de rénovation des bâtiments publics
- Réduire les consommations des fluides et développer les énergies renouvelables sur le patrimoine bâti communal

Objectif 17 : Rendre les activités de la ville plus vertueuses

- Former et mobiliser les services sur la thématique du développement durable
- Diminuer les déchets produits par la commune
- Elaborer une politique d'achats responsables

Objectif 18 : Encourager les mobilités douces et propres pour les déplacements internes

- Convertir la flotte de véhicules et le matériel d'entretien
- Organiser les déplacements internes

Objectif 19 : Devenir un territoire exemplaire

- Un territoire engagé en faveur de la biodiversité
- Contribuer à l'amélioration de la santé des habitants
- Améliorer le cadre de vie

Pourcentage d'avancement des actions : 42%

Quelques exemples d'actions réalisées :

- Rénovation de l'éclairage public, objectif : 3 536 points lumineux à passer en LED
- Organisation de 2 ateliers fresque du climat (pour les agents et élus) (2022)
- Mise à disposition de 5 vélos à assistance et électrique pour les agents (depuis 2022)
- Mise à disposition de 13 véhicules électriques pour les agents (2023)
- Obtention du premier niveau du label « Ville amie des animaux » (2020)
- Aménagement d'un caniparc (2022)
- Installation de 16 cendriers pour collecter et recycler les mégots dans l'espace public (2023)
- Mise en œuvre du Contrat Local de Santé
- Mise en place du Marché de Performance Energétique (2023)

Nos partenaires :

SIPPEREC, Métropole du Grand Paris, SIGEIF, Grand Paris Grand Est, Société Derichebourg, Région Ile-de-France, Office Français Biodiversité, AsPros, Agence Régionale de la Santé, associations locales

Indicateurs d'avancées :

Nombre de bâtiments audités et rénovés, évolution de la consommation d'énergie (kWh) sur une période donnée en %, consommation d'eau des piscines (l/utilisateur.an), volume d'eau pompé pour les espaces verts, nombre d'actions de communication, tonne de déchets évités, nombre de poubelles de tri déployées, nombre de ramettes papier, consommation annuelle d'énergie des véhicules utilitaires, km parcouru par les agents en vélo, nombre de vélos mis à disposition, niveau deux du label ville amie des animaux





Service communication - mars 2023

HÔTEL DE VILLE
Service Développement durable
Direction Générale des Services
3, place François-Mitterrand - B.P. 56
93891 Livry-Gargan Cedex
T. 01 41 70 88 00
livry-gargan.fr